



***Syndicat Mixte
du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur***

**RAPPORT FINAL
PROJET ENSEMBLE POUR UNE NATURE
ZERO DECHET PLASTIQUE**

2021 – 2023

Numéro de dossier : 2021_01470

Maître d'ouvrage

Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

1, avenue François Goby – 06460 Saint Vallier-de-Thiey

Tel : 04 92 42 08 63

Mail : contact@pnr-prealpesdazur.fr

Dossier suivi par : Bénédicte Elboudali

Destinataire

Monsieur le Président du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

M. Renaud MUSELIER

Hôtel de Région - 27 Place Jules Guesde - 13 481 MARSEILLE CEDEX 20

Dossier suivi par : Mylène Raynaud

FICHE ACTION n°1 : Réseau d'épiceries 0 déchet

Résumé du projet :

Les collectivités locales compétentes en matière de prévention des déchets ont lancé depuis plusieurs années et à large échelle le dispositif « Famille 0 déchet » qui accompagne les ménages à la réduction de la quantité de déchets produits.

Nous constatons toutefois sur le territoire du Parc que les points de vente et les épiceries ne proposent que peu de produits sans emballage et/ou sous forme de vrac. Les familles engagées sont alors obligées de s'approvisionner plus loin de leur habitation voire ne peuvent pas engager certaines actions qu'elles souhaiteraient mettre en place.

L'idéal serait donc que ces familles engagées et les autres puissent trouver des services "0 déchet" auprès des épiceries locales.

Le Parc souhaite accompagner 2 ou 3 épiceries volontaires sur le territoire afin qu'elles puissent proposer à leurs clients des produits sans emballages, ou à minima sans emballage plastiques et avec des emballages réutilisables.

Description détaillée du projet :

L'objectif est d'accompagner les épiceries sur 2 volets principaux :

- Identifier les solutions 0 déchet correspondant aux besoins, moyens et possibilités des clients locaux
- Acheter le matériel nécessaire (distribution de vrac, mise en place d'un système de consigne, de lavage, système de livraison mutualisé)

Le projet se présente de la façon suivante :

1. Mise en place d'un groupe de travail :
 - Constitution du groupe de travail : communes, épiceries, représentants du monde économique, familles engagées, intercommunalités compétences sur le volet prévention des déchets, associations locales,
 - Animation du groupe de travail et implication des acteurs.
2. Réalisation d'un benchmark des solutions existantes :
 - recherche des solutions à disposition des épiceries : aspects techniques, économiques, juridiques : livraison et distribution vrac, recherche de fournisseurs différents, emballages sans plastique, système de consigne, mutualisation d'achats, de livraison, etc. ...
 - recherche d'exemples de communication auprès des clients pour les engager dans la démarche
3. Conception de la démarche :

- enquête et échanges auprès des familles 0 déchet, ainsi qu'auprès de familles et clients non engagés dans ce type de démarche afin d'identifier les solutions, les freins et leviers
- choix avec les épiceries des solutions techniques et organisationnelles
- conception d'une campagne de communication auprès des clients

4. Déploiement de la démarche :

- Achat et distribution des matériels,
- Déploiement des supports de communication,
- Mise en place de la démarche et suivi des résultats.

Indicateurs d'évaluation :

- *Nombre d'épiceries engagées*
- *Nombre de solutions mises en place pour proposer du 0 déchet et nombre de produits concernés*
- *% de réduction de la quantité de déchets dans les familles engagées dans le programme "0 déchet"*

Budget prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Expertise technique 0 déchet pour l'accompagnement des épiceries et campagne de communication	13 000 €	Subvention régionale	19 200 €
Achat de matériels ou location de solutions	11 000 €	Autofinancement PNR Préalpes d'Azur	16 800 €
Temps passé pour l'animation du projet	12 000 €		
Total	36 000 €		36 000 €

Projet réalisé :

Voici la méthodologie et les actions qui ont été mises en œuvre :

- **Echange et construction du projet** avec les intercommunalités de prévention des déchets : SMED 06 et Univalom.
- **Benchmark sur les solutions existantes** pour accompagner les épiceries, notamment sur le vrac et la consigne.
- **Identification des épiceries** potentielles en Préalpes d'Azur : les structures indépendantes qui gèrent leurs achats et leur communication sans contrainte ont été ciblées. A la suite d'un appel et d'une proposition de visite sur place à chacune de la quinzaine d'épiceries identifiées, les 3 commerces suivants ont souhaité participer au projet : **Cipières, Coursegoules et Thorenc.**
- **Rédaction et publication d'un cahier des charges** pour sélectionner le bureau d'études pour accompagner le Parc dans cette action. L'annexe 1 présente ce cahier des charges.
- **Diagnostic des 3 épiceries** pour comprendre leur fonctionnement, leurs contraintes et leurs marges de manœuvre : approvisionnement, vente, gestion environnementale, communication, envies et attentes. L'annexe 2 présente les résultats des diagnostics.
- **Réalisation et diffusion d'un questionnaire auprès des clients** habituels de l'épicerie via des interviews sur place et grâce à sa mise en ligne sur les réseaux sociaux. Ce questionnaire a

également été envoyé aux familles 0 déchet du territoire. L'annexe 3 présente les résultats des enquêtes clients.

- **Définition du projet de chaque épicerie** en se basant sur les diagnostics et les enquêtes. A ce stade du projet, l'épicerie de Thorenc n'a pas souhaité poursuivre, sans explication précise. Nous avons donc concentré nos efforts sur les commerces de Cipières et Coursegoules.
Les deux épiceries ont souhaité mettre en place des solutions de vrac, accompagné de solutions de communication pour aider au passage à l'acte des clients.
- **Réalisation d'une synthèse des obligations réglementaires** (hygiène et droit du consommateur) de l'épicerie et formation de celles-ci sur ces points spécifiques. L'annexe 4 présente le support de présentation et la « check list » fournie aux épiceries.
- **Identification des matériels nécessaires** : contenants de distribution dans le magasin (colonnes à vrac, bonbonnières, etc. ...) et contenants pour l'achat par le client.
- **Identification des fournisseurs locaux** correspondant aux produits souhaités par les épiceries. L'annexe 5 présente cette liste
- **Réalisation des supports de communication** : affiches et publications pour réseaux sociaux. L'annexe 6 présente les affiches et supports réalisés et diffusés.
- **Mise en place du matériel et de la communication** dans les 2 épiceries en mai 2023
- **Réalisation d'un kit « épicerie 0 déchet plastique »** : afin de pouvoir capitaliser sur cette action et accompagner de nouvelles épiceries, le Parc a rédigé et mis en ligne sur une page spécifique de son site Web un kit pour présenter le projet et sa méthodologie et partager tous les outils produits (questionnaires, notes méthodologique, fournisseurs identifiés). Le mode opératoire, présenté en annexe 7 détaille la méthodologie utilisée. Cette page est accessible ici : www.parc-prealpesdazur.fr

Résultats obtenus et indicateurs :

Après 2 ans de projet et 3 mois d'expérimentation, voici les résultats obtenus :

2 épiceries accompagnées avec mises en œuvre de solutions : Cipières et Coursegoules

3 solutions 0 déchet proposées :

- Mises en place de colonnes et de bonbonnières à vrac,
- Propositions de contenants consignés pour faciliter le geste 0 déchet plastique : lunchbox en verre, sacs en tissus et eco-cup avec couvercles
- Communication sur la possibilité de ramener les contenants consignés ou ses propres contenants

Nombre de produits proposés en vrac :

- **12** à Coursegoules
- **6** à Cipières

Suites à donner au projet :

Fin 2023, les premiers indicateurs de suivi seront collectés auprès des épiciers, notamment avec les informations suivantes :

- Nombre de clients ayant profités de cette offre de vrac
- Kg de produits vendus en vrac
- Nombre de contenants consignés utilisés

Les deux épiceries engagées souhaitent aller plus loin, notamment en travaillant avec les producteurs locaux pour faciliter les circuits courts et envisager un système de consignes. Une approche pour

mutualiser la logistique de ces acteurs économiques ruraux est également demandée, notamment par certains producteurs.

De plus, une communication sur les premiers résultats obtenus et le kit « épicerie 0 déchet » sera faite à la fin de l'automne afin d'engager de nouveaux acteurs dans la démarche.

Budget réalisé :

Type de dépenses	Fournisseurs	Somme facturée en €
Achat de matériels		
Colonnes et matériel de distribution du vrac	L'épicière Bio	638,40
Colonnes et matériel de distribution du vrac	L'épicière Bio	576,00
Colonnes et matériel de distribution du vrac	Beauté Rouge-Gorge	120,00
160 lunch-box pour le vrac	SARL Tapis Rouge	2288,64
350 sacs à vrac en tissu	Sequoia factory	1591,66
200 gobelets avec couvercle pour vrac	ECO-GOBELETS	359,40
	Régie mixte	52,92
Accompagnement par un bureau d'études		
Etudes et solutions sur mesures	RSE audit et conseil	7200,00
Etudes et solutions sur mesures	RSE audit et conseil	1800,00
Etudes et solutions sur mesures	RSE audit et conseil	4950,00
Communication		
Conception des supports de communication	Deezign	1700,00
Formation aux réseaux sociaux	Deezign	500,00

Illustrations :





 Je fais un pas vers le
zéro déchet avec mon épicier-ère

EN VRAC :
OLIVES - ÉPICES - CAFÉ - BONBONS - BISCUITS

- 1 J'apporte mon propre contenant (nettoyé)
ou je m'en procure un sur place *
- 2 Mon épicier pèse mon contenant
- 3 Je choisis mes produits
- 4 Je passe en caisse et ne paye
que mon produit

* Vous avez oublié votre contenant ?
Contenant de l'épicerie consigné : 2€/consigne
Contenant de l'épicerie acheté : 5€/achat

REGION
SUD
Pays
d'Azur
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les Préalpes d'Azur ! J'aime, j'en prends soin

 Je fais un pas vers le
zéro déchet avec mon épicier-ère

NOUVEAUX CONTENANTS ZÉRO DÉCHET

LES SILOS

LES BONBONNIÈRES

LES BOÎTES, CONTENANTS ET SACS

Vous avez oublié votre contenant ?
Contenant de
Contenant de

1 / 1

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
Pays
d'Azur
Provence-Alpes-Côte d'Azur

FICHE ACTION n°2 : Expérimentation Fêtes de villages (festins) 0 déchet

Résumé du projet :

Le projet consiste à supprimer les déchets plastiques et réduire les autres déchets lors des fêtes de villages traditionnelles ou festins du territoire. En effet, ces rencontres festives et notamment les repas préparés et partagés sur place sont fortement générateurs de déchets et souvent des déchets plastiques à usage unique.

L'objectif de l'action est de réduire en priorité la quantité de déchets plastiques à usage unique, de réduire l'ensemble des déchets produits lors de la manifestation et d'améliorer le tri des déchets sur place.

Description détaillée du projet :

L'action se déroulera avec 4 villages-tests afin de pouvoir prendre en compte différents cas de figures et de moyens. Un partenariat est à créer avec les communes et les comités des fêtes qui organisent ces manifestations et les intercommunalités en charge de cette thématique.

Une phase de diffusion des bonnes pratiques mises en place et des résultats obtenus sera ensuite réalisée auprès des autres communes du Parc.

Un axe de travail dédié à la communication en amont et pendant les manifestations sera mis en œuvre. Quelques solutions sont déjà proposées par les organisateurs afin de mieux gérer les déchets. Toutefois, il semble que les consignes de tri ne soient pas respectées et que les participants ne pensent pas toujours à amener et utiliser les contenants réutilisables déjà en leur possession (Eco cup, gourde, etc. ...). Nous souhaitons donc créer et déployer des messages de communication engageante avec les organisateurs, afin que les participants puissent participer activement à la réduction et au tri des déchets.

Le projet se présente de la façon suivante :

1. Réalisation d'un benchmark des solutions existantes :
 - recherche des outils et kits déjà existants sur les options alternatives aux emballages plastiques,
 - recherche des solutions organisationnelles existantes pour mettre en place des emballages réutilisables
2. Mise en place d'un groupe de travail :
 - Constitution du groupe de travail : communes, comités des fêtes, intercommunalités compétences sur le volet prévention des déchets, associations locales,
 - Animation du groupe de travail et implication des acteurs.
3. Conception de la démarche :
 - choix d'une ou plusieurs solutions adaptées aux contraintes locales et à la volonté et aux moyens des acteurs impliqués
 - conception de messages basée sur la communication engageante à diffuser en amont et pendant les manifestations, aux participants, ainsi qu'aux organisateurs.

4. Déploiement de la démarche :
- Achat et distribution des matériels,
 - Déploiement des supports de communication,
 - Mise en place de la démarche et suivi des résultats.

Indicateurs d'évaluation :

- *Nombres de solutions alternatives proposées*
- *% de valorisation des déchets*

Budget prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Conception des messages de communication engageante	8000 €	Subvention régionale	12 000 €
Réalisation des supports de communication	5 000 €	Autofinancement PNR Préalpes d'Azur	10 500 €
Achat de matériel	2 000 €		
Temps passé pour l'animation du projet	7 500 €		
Total	22 500 €		22 500 €

Projet réalisé :

Voici la méthodologie et les actions qui ont été mises en œuvre :

2021

- **Benchmark sur les solutions existantes.**
- **Identification des comités des fêtes** existants en Préalpes d'Azur. A la suite d'un appel et d'une proposition de visite sur place à chacun, les 4 comités suivants se sont engagés : **Coursegoules, Caille, Pierrefeu et Bonson**. Un comité des fêtes par EPCI a été sélectionné afin de couvrir le territoire et de prendre en compte l'ensemble des contraintes lié aux différentes gestions des déchets existantes.

2022

- **Diagnostic des 4 comités des fêtes** pour comprendre leur fonctionnement, leurs contraintes et leurs marges de manœuvre : matériels et moyens de stockage et lavage disponibles, bénévoles, soutien de la commune, volonté de l'équipe. L'annexe 8 présente les résultats des diagnostics.
- **Sélection des actions à expérimenter avec chaque comité des fêtes** : en se basant sur les diagnostics et la liste des actions et du matériel proposé par le Parc.
 - Ramener ses propres couverts
 - Consigner les écocup
 - Mettre en place des poubelles avec plusieurs flux de déchets, les rendre visibles ainsi que les consignes de tri
 - Mettre en place une collecte spécifique des mégots
 - Utiliser des emballages 0 plastique et recyclables
 - Communiquer sur son engagement et ses résultats

- **Réalisation de supports de communication** pour accompagner et inciter les participants à utiliser les solutions proposées par le comité des fêtes. Plusieurs affiches et supports de communication ont été proposés avec une utilisation en amont ou pendant la fête :
 - Une affiche qui présente le principe de la consigne à 1€ des Ecocup, ainsi qu'une déclinaison sans la participation financière ;
 - Une affiche qui incite les participants à ramener leurs couverts pour les repas ;
 - Une affiche et un support pour les poubelles bi-flux afin de favoriser le tri des emballages
 - Un support spécifique pour favoriser la collecte des mégots grâce à des cendriers-sondage
 - Une affiche globale sur l'engagement vers le 0 déchet
 - Une empreinte de pas à « marquer » sur le sol ou les murs pour identifier le cheminement vers les poubelles grâce à un pochoir et une bombe à peinture (choisie pour sa non-toxicité)
 - Un passe-tête pour se prendre en photo puis poster son engagement sur les Réseaux sociaux
 - Des publications Facebook utilisant les visuels ci-dessus
 - ⇒ L'annexe 10 présente ces supports de communication.
- **Sélection et achat du matériel pour chaque comité des fêtes et expérimentations.** Quelques ajustements sur place ont été nécessaires avec achat de petit matériel de bricolage
- **Rencontre de chaque comité des fêtes après l'été pour un bilan qualitatif et quantitatif.** Les retours d'expériences sont présentés en annexe 9.

2023 :

- **Contact avec les 3 comités souhaitant poursuivre pour faire le point sur leur volonté d'évolution** de leurs pratiques afin d'aller plus loin, identification de leurs besoins en matériel et de communication complémentaires
- Suite à des contacts spontanés, **intégration à l'expérimentation de nouveaux organisateurs d'évènements :**
 - Comité des fêtes de Gréolières
 - Association de parents d'élèves de Gréolières – Cipières
 - Trail de Cipières
- **Adaptation des supports de communication**
- **Achat du matériel manquant :**
 - Eco cups
 - Poubelles bi-flux
 - Emballages 0 plastique
 - Affiches réutilisables

Quelques ajustements et adaptations du matériel acheté a été nécessaire, notamment sur les poubelles biflux afin qu'elles puissent accueillir la communication adaptée.

- **Réalisation d'un kit « festins 0 déchet plastique »** : afin de pouvoir capitaliser sur cette action et accompagner de nouveaux comités des fêtes ou autres organisateurs d'évènements comme des organisateurs d'évènements sportifs type trails, le Parc a rédigé et mis en ligne sur une page spécifique de son site Web un kit pour présenter le projet et sa méthodologie et partager tous les outils produits.
 Cette page est consultable ici : www.parc-prealpesdazur.fr

Résultats obtenus et indicateurs :

Après 2 années d'expérimentation, voici les résultats obtenus :

5 comités des fêtes accompagnés, 1 organisateur de trail et 1 association de parents d'élèves
6 solutions 0 déchet proposées

Comité des fêtes	Année 1	Année 2
Coursegoules - Comité des fêtes	• Poubelles biflux • Cendriers sondages • Ecocup consigné 1€ • Emballages 0 plastique • Opération « ramène tes couverts » pour 1 soir	Maintien année 1 + évolution vers Ecocup sans consigne financière
Caille - Comité des fêtes	• Cendriers sondages • Ecocup consigné 1€ • Emballages 0 plastique	Maintien année 1 + poubelles biflux + En plus du festin de l'été, utilisation pour une manifestation en mai
Pierrefeu - Comité des fêtes	• Poubelles biflux • Cendriers sondages • Ecocup consigné 1€ • Emballages 0 plastique • Opération « ramène tes couverts » pour 1 soir	Maintien année 1, malgré le changement à la tête du comité des fêtes
Bonson - Comité des fêtes	• Cendriers sondages • Ecocup consigné 1€	Achat par le comité des fêtes de leurs propres Ecocup et continuité sans le PNR
Gréolières - Comité des fêtes		• Poubelles biflux • Cendriers sondages • Ecocup consigné 1€
Cipières - trail		• Poubelles biflux • Cendriers sondages • Ecocup consigné 1€ • Opération « ramène tes couverts »
Gréolières - association de parents d'élèves		• Poubelles biflux • Prêt des écocup

Suites à donner au projet :

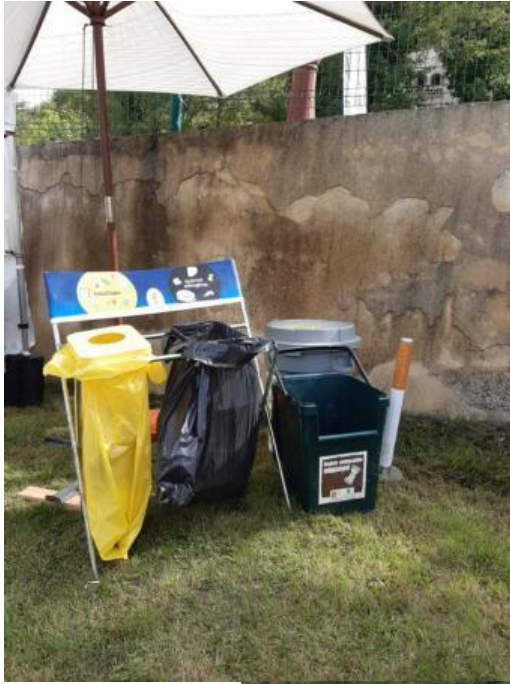
L'animation du Parc continuera en 2024 et les années suivantes sur ce sujet. L'objectif est de diffuser le matériel aux comités des fêtes engagés à ce jour et à de nouveaux comités ou autres organisateurs d'événements. Une communication en ce sens sera faite, notamment grâce au kit créé.

De plus, le Parc envisage d'étendre cette action aux associations de parents d'élèves pour tendre vers des fêtes d'école 0 plastique. Un premier contact dans ce sens a été pris dès 2023. Le kit nécessite une adaptation et un élargissement des actions proposées afin d'englober l'ensemble des déchets plastiques concernés.

Budget réalisé :

Type de dépenses	Fournisseurs	Somme facturée en €
Achat de matériels		
Sacs de tri – 2022	UGAP	52,62
Kit mégots – 2022	Tchaomegot	336,00
1500 barquettes de frites biodégradables – 2022	Nenuu	558,00
Petit matériel – 2022	Bureau vallée	18,57
Petit matériel – 2022	Briconautes	26,50
Petit matériel – 2022	Briconautes	34,99
Petit matériel – 2022	Briconautes	34,99
Petit matériel – 2022	Régie mixte	36,60
Poubelles biflux	Manutan	171,00
1000 barquettes de frites biodégradables	Nenuu	372,00
500 gobelets	RE UZ	376,03
Vaisselle recyclable (barquettes et assiettes)	RETIF	149,51
Petit matériel – 2022	Briconaute	67,50
Communication		
Conception et impression des supports - 2022	ADSOLUE	7560,00
Conception et impression des supports - 2022	ADSOLUE	420,00
Conception et impression des supports - 2022	ADSOLUE	1038,00
Conception et impression des supports - 2022	ADSOLUE	894,00
Impression 2023	ASECA	1140,00

Illustrations :





FICHE ACTION n°3 : Expérimentation Itinérance 0 déchet

Le projet :

Le projet consiste à mettre en place une démarche « 0 déchet » sur l'itinérance de randonnées « la Maralpine ». L'objectif est de supprimer les déchets plastiques, voire de supprimer tous les déchets liés au repas proposés aux randonneurs par les hébergeurs et restaurateurs sur le sentier de randonnée. En effet, ces paniers pique-niques sont souvent suremballés avec des contenants et ustensiles plastiques jetables.

Description détaillée du projet :

Le projet se présente de la façon suivante :

1. Réalisation d'un benchmark des solutions existantes :
 - recherche des options alternatives aux emballages plastiques jetables,
 - recherche des solutions organisationnelles existantes pour mettre en place des emballages réutilisables : un système d'emballages et couverts consignés et partagés entre tous les hébergeurs de l'itinérance nous intéresse particulièrement. Nous étudierons toutefois les autres options.
2. Mise en place d'un groupe de travail :
 - Constitution du groupe de travail : hébergeurs, restaurateurs, intercommunalités compétences sur le volet prévention des déchets, associations locales,
 - Animation du groupe de travail et implication des acteurs.
3. Conception de la démarche :
 - choix d'une ou plusieurs solutions adaptées aux contraintes locales, à la volonté et aux moyens des acteurs impliqués,
 - conception des supports de communication.
4. Déploiement de la démarche :
 - Achat et distribution des matériels,
 - Déploiement des supports de communication,
 - Mise en place de la démarche et suivi des résultats.

Indicateurs d'évaluation :

- *Nombre d'hébergeurs et restaurateurs engagés*
- *% de suppression des emballages plastiques*

Budget prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Achat du matériel	5 000 €	Subvention régionale	4 800 €
Conception et impression des supports de communication	1 000 €	Autofinancement PNR Préalpes d'Azur	6 700 €
Temps passé pour l'animation du projet	5 500 €		
Total	11 500 €		11 500 €

Projet réalisé :

Voici la méthodologie et les actions qui ont été mises en œuvre en 2023 :

- **Benchmark sur les solutions existantes,**
- **Identification des structures souhaitant s'engager :** le Parc s'est appuyé sur la liste des hébergeurs et restaurateurs de le long de la Maralpine et a communiqué sur cette expérimentation pour savoir quelles structures étaient intéressés ;
- **Sélection et Diagnostic des 5 structures engagées :** lors de rencontre sur place, un échange détaillé a permis d'identifier les pratiques actuelles, les marges de manœuvre techniques, logistiques et financières de acteurs souhaitant s'engager. L'annexe 11 présente le questionnaire utilisé
 - Le Chaméléon à Amirat
 - L'auberge de Courmes
 - Le Jas des rochers à Cipières
 - L'épicerie de Cipières
 - L'épicerie de Coursegoules
- **Conception de solutions des actions à expérimenter avec chaque structure :** en se basant sur les diagnostics et le benchmark.
 - **Option 1 – 0 déchet / emballages consignés :** les clients reviennent dans la structure et peuvent donc ramener les emballages réutilisables et lavables consignés ou prêtés
 - **Option 2 – 0 déchet / emballages clients :** les clients ont été sensibilisés en amont sur l'existence de l'offre 0 déchet proposés et amènent leurs propres contenants
 - **Option 3 – 0 plastique / emballages jetables et valorisables :** le pique-nique est proposé dans des emballages 0 plastique et une sensibilisation spécifique est faite pour que le randonneur / visiteur ramène ses déchets et les valorisent correctement.
- **Réalisation de supports de communication :** pour accompagner et inciter les participants à utiliser les solutions proposées plusieurs affiches et supports de communication ont été proposés.
 - Une affiche pour l'option 1 à utiliser en amont et sur place ;
 - Une affiche pour l'option 2 à utiliser sur place, en particulier pour sensibiliser au bon geste de tri, avec sa déclinaison pour les réseaux sociaux ;
 - Une affiche pour l'option 3 à utiliser en amont ;
 - ⇒ L'annexe 12 présente ces supports de communication.
- **Sélection et achat du matériel pour chaque structure participante**

Voici le tableau des contenants sélectionnés

Structure	Options choisies	Boîte repas	Gourdes	Sachets coton	Emballages à sandwich	Vaisselle 0 plastique et recyclable
Supérette Cipières	1 et 2		20	50	20	100
Jas des Rochers	1	20	20	20	20	
Auberge de Courmes	1, 2 et 3	20	20			200
Le Chaméléon	1, 2 et 3	20				100
Epicerie du Cheiron	1, 2 et 3			15	15	100

Résultats obtenus et indicateurs :

Voici les résultats obtenus :

5 structures engagées et accompagnées ;
3 solutions 0 déchet plastique proposées

Suites à donner au projet :

- **Rencontre de chaque structure en novembre 2023 pour un bilan qualitatif et quantitatif et un réajustement pour la prochaine saison**
- **Réalisation d'un kit « hébergeurs / restaurateurs 0 déchet plastique »** : afin de pouvoir capitaliser sur cette action et accompagner de nouveaux volontaires, le Parc va rédiger et mettre en ligne sur une page spécifique de son site Web un kit pour présenter le projet et sa méthodologie et partager tous les outils produits.
- **Un échange avec les offices du tourisme a eu lieu afin de présenter le projet et envisager une communication commune sur ces actions.**

Budget réalisé :

Type de dépenses	Fournisseurs	Somme facturée en €
Achat de matériels		
Sacs vrac coton	Sequoia factory	615,60
Emballage sandwich et lunchbox	Tapis rouge	1244,34
Gourde	Vertlapub	598,50
Petit matériel	Régie	24,60
Vaisselle recyclable (boîte panini, boîte américain, sachets, fourchettes, couteaux et cuillères)	RETIF	321,85
Communication		
Conception des visuels de communication	Deezign	900,00

Illustrations :



FICHE ACTION n°4 : Appui aux opérations de ramassage des déchets

Description du projet :

Le projet consiste à accompagner les différents acteurs du territoire qui organisent déjà ou souhaitent mettre en place des opérations de nettoyage et de ramassage des déchets abandonnés dans les espaces naturels : associations, entreprises, collectivités locales, etc. ...

L'objectif est de coordonner les actions se tenant sur notre territoire, afin que les acteurs en présence puissent optimiser leurs actions. Le Parc ne tient pas à se substituer aux organisations en présence ou à organiser des ramassages en propre, mais plutôt à faciliter le travail de ces structures.

Plusieurs pistes de travail ont été identifiées, et devront être validées avant déploiement :

- relai des événements sur nos supports de communication et appel à volontaires,
- facilitation des contacts avec les intercommunalités compétentes ou autres acteurs concernés,
- identification des sites prioritaires nécessitant la mise en place de ces opérations, cartographie,
- accompagnement dans la caractérisation des déchets collectés afin d'orienter les campagnes de communication sur le sujet (cf. fiche communication engageante et nudges),
- achat de petits matériels à mettre à disposition de nouveaux groupes,
- etc. ...

Le projet consiste à :

- Réunir les acteurs du territoire et définir leurs besoins : mise en place d'un groupe de travail,
- Identifier les marges de manœuvre du Parc et les moyens associés,
- Mettre en place les processus de communication entre les acteurs,
- Mettre en place les actions validées par le groupe de travail.

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre d'opérations accompagnées

Budget prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Temps passé pour l'animation du projet	5 000 €	Subvention régionale	0 €
		Autofinancement PNR Préalpes d'Azur	5 000 €
Total	5 000 €		5 000 €

Projet réalisé :

Cette fiche action a rassemblé l'action n°4 et n°5, dans une démarche globale de gestion des déchets sauvages et abandonnés en sites naturels et sensibles.

Plusieurs échanges se sont tenus, de manière informelle ou plus structurées lors de commissions thématiques sur le sujet avec des élus et des acteurs du Parc. Le constat partagé est que les déchets abandonnés et petits dépôts sauvages continuent à ponctuer le territoire du Parc.

Le besoin le plus important identifié a été de faire un état des lieux des droits et obligations des maires dans la gestion de ces dépôts et abandons de déchets. La réglementation est complexe et peu connue des élus locaux.

Un benchmark a permis d'identifier les supports de sensibilisation déjà existants : guides et webinaires notamment. Toutefois, ceux-ci sont dispersés sur plusieurs sites Web et auprès de plusieurs structures de référence et peu accessibles aux acteurs en ayant besoin.

Le Parc a donc décidé de réaliser un « Guide de lutte contre les déchets sauvages à destination des élus ». Celui-ci sera présenté sous forme numérique, afin de nous permettre de le remettre à jour dès que nécessaire. Il permettra de structurer le questionnement à avoir face à un dépôt pour identifier les obligations et droits du maire en fonction des situations et de connaître les contacts locaux à activer. Il permettra ensuite un renvoi vers d'autres supports existants si la personne concernée souhaite aller plus loin. Le Parc a souhaité y ajouter un paragraphe sur la prévention de ces dépôts et ne pas se contenter d'un outil de gestion à posteriori.

Voici le sommaire :

- C'est quoi un déchet sauvage ?
- Prévenir les abandons de déchets sauvages
- Signaler un abandon de déchet
- Les responsabilités
- L'enlèvement du dépôt – précautions
- Les sanctions
- Les autres cas
- Des contacts en cas de besoin
- Ressources

Le guide est en cours de finalisation et est présenté en annexe 13.

En parallèle, le PNR des Préalpes d'Azur a relayé l'opération régionale de ramassage des déchets de juin 2023 auprès des communes de son territoire pour les inciter à organiser une action.

Une seconde action de communication a ensuite été réalisée pour inciter les habitants à participer sur les communes volontaires.

Suites à donner au projet :

Le guide sera présenté fin 2023 / début 2024 à un groupe d'élus référents intéressés par le sujet afin de le modifier selon leurs recommandations.

Il sera ensuite mis en ligne sur le site Web du Parc et diffusé par courriel sur demande ou lors d'identification de dépôts sauvages.

Ce guide sera remis à jour annuellement afin de suivre les évolutions de la réglementation, la parution de nouveaux outils et l'évolution des acteurs locaux.

Budget réalisé :

Ce projet n'a pas nécessité de dépenses externes. Il a été réalisé grâce à du temps agent.

FICHE ACTION n°5 : Communication et sensibilisation sur le sujet des déchets en sites sensibles

Résumé du projet :

Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur a lancé, en 2020, un travail sur la gestion de certains de ses "sites sensibles". L'objectif est d'améliorer le partage et la gestion de ces espaces naturels en s'appuyant sur le concept de la Communication engageante. Dans les échanges avec les acteurs concernés, la gestion des déchets ressort comme l'un des problèmes principaux (déchets laissés dans les milieux naturels, manque d'infrastructures et de communication notamment).

Ainsi, le Parc souhaite mettre en œuvre des actions de communication engageante sur le sujet des déchets, à destination de l'ensemble des usagers du territoire (campagne réseaux sociaux, mise en place de nudges ou autres outils de communication à destination des usagers, etc.)

Les Parcs du réseau de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur sont confrontés aux mêmes enjeux. Nous proposons de compléter et partager l'expérience menée dans les Préalpes d'Azur au sein du réseau, puis d'adapter les outils sur les Parcs volontaires.

Description détaillée du projet :

L'objectif est d'améliorer la communication et la sensibilisation des publics fréquentant les sites sensibles pour réduire la quantité de déchets retrouvée dans les espaces naturels. Les actions mises en œuvre pourront se dérouler en amont de la venue des usagers (campagne presse par exemple) ou pendant leur présence sur site (kits 0 déchet mis à disposition par exemple).

Le travail des Préalpes d'Azur engagé en 2020 et qui sera finalisé à l'été 2021 aura permis de :

- Définir les publics cibles,
- Identifier les supports de diffusion les mieux adaptés,
- Rédiger les messages de communication engageante,
- Mettre en forme ces messages (papier, web, messages radios, nudges),
- Lancer les campagnes de communication,
- Mettre en place les outils sur des sites expérimentaux.

Dans le cadre de cet appel à projet, nous proposons de capitaliser sur l'action de communication engageante menée dans les Préalpes d'Azur en :

- Organisant un retour d'expériences au sein du réseau,
- Complétant le dispositif des Préalpes d'Azur,
- Identifiant les solutions correspondant aux besoins des autres territoires, qu'elles soient locales et / ou à l'échelle de l'InterParc pour un déploiement futur
-

Phase 1 - complément du dispositif des Préalpes d'Azur :

- Dans la poursuite du travail engagé en Préalpes d'Azur : identification de solutions complémentaires pour mieux diffuser les messages de suppression des déchets dans les espaces naturels. L'identification des outils sera élaborée en fonction de l'expérimentation des caractérisations proposées sur des chantiers de ramassage de déchets (cf. Fiche Appui aux

opérations de ramassage des déchets) : en fonction de la nature des déchets qui sont observés sur les sites naturels, les outils seront adaptés.

- Conception et réalisation d'outils complémentaires de communication innovants à la fois utile aux usagers dans leur démarche "0 déchet", et qui délivre les bons messages pour la réduction des déchets abandonnés (gourdes, cendriers de poches, etc. ...).

Phase 2 - déploiement dans le réseau des Parcs :

- Partage en InterParc de la méthode et des résultats de l'action "communication engageante", en focalisant sur les aspects déchets (analyse des besoins, recensement des médias, construction des messages et des outils pour les délivrer, etc.)
- Proposition d'adaptation pour élargir l'action en InterParc et sélection de solutions à déployer localement ou à l'échelle Interparc
- Rédaction du projet de déploiement à l'échelle régionale et identification des ressources nécessaires et disponibles

Indicateurs d'évaluation :

- Réduction de la quantité de déchets sur certains sites (observations qualitatives)
- Nombre de campagnes et d'outils déployés

Budget prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Actions de communication / sensibilisation	5 000	Subvention régionale	4 000
Temps passé pour l'animation du projet et la diffusion InterParc	5 000	Autofinancement PNR Préalpes d'Azur	7 000
Total	10 000		10 000

Projet réalisé :

Cette fiche action a rassemblé l'action n°4 et n°5, dans une démarche globale de gestion des déchets sauvages et abandonnés en sites naturels et sensibles.

SUIVI TECHNIQUE DE L'OPERATION - COMMUNICATION



Suivi technique de l'opération avec la Région Sud

La Région a été tenue informée tout au long de l'opération des avancées du dossier et des orientations prises par le PNR pour sa mise en œuvre.

Des échanges par courriels et par téléphones ont permis d'éclairer certains questionnements du PNR, en complément de deux comités de pilotage qui se sont tenus aux dates suivantes :

- 15 septembre 2022
- 04 mai 2023

Les supports de présentation projetés lors de ces deux réunions sont présentés en annexe 14.

Communication

Le financement obtenu auprès de la Région Sud et grâce auquel ce projet a pu émerger a été communiqué dans toutes les occasions possibles :

- L'ensemble des visuels de communications et affiches imprimées comportent le logo de la Région Sud,
- L'ensemble des publications Facebook de présentation des actions présente le logo de la Région et précise que l'opération a été mise en œuvre dans le cadre de l'action « 0 déchet plastique en Méditerranée » financée par la Région Sud,
- L'ensemble des publications sur la page Web du Parc précise que l'opération a été mise en œuvre dans le cadre de l'action « 0 déchet plastique en Méditerranée » financée par la Région Sud et affiche le logo.

Annexes



Épicerie 0 déchet

Annexe 1 : Cahier des charges pour l'accompagnement 0 déchet plastique de 3 épiceries

Annexe 2 : Diagnostics des épiceries

Annexe 3 : Enquêtes clients

Annexe 4 : Formation à la réglementation liée au vrac

Annexe 5 : Liste des fournisseurs locaux

Annexe 6 : Supports de communication épiceries 0 déchet

Annexe 7 : Mode opératoire pour épicerie 0 déchet

Festins 0 déchet

Annexe 8 : Diagnostic des comités des fêtes

Annexe 9 : Retours d'expériences des comités des fêtes 2021

Annexe 10 : Supports de communication Comité des fêtes 0 déchet

Maralpine 0 déchet

Annexe 11 : Questionnaire

Annexe 12 : Supports de communication randonneurs et visiteurs 0 déchet

Appui aux opérations de ramassage des déchets / Communication et sensibilisation sur le sujet des déchets en sites sensibles

Annexe 13 : Guide de lutte contre les déchets sauvages à destination des élus

Suivi technique de l'opération et communication

Annexe 14 : Présentations des comités techniques